



Comité Directeur

Procès-Verbal n°11

Réunion de Bureau du : **Vendredi 21 janvier 2022**

Présidence : **M. William PONT**

Secrétaire Général : **M. André VITIELLO**

Présents : **Mmes Cathy DARDON - Béatrice MONNIER – MM. Gérard BORGONI – Albert DI RE – Jean PAOLINI – Jean Paul RUIZ**

MODALITES DE RECOURS

1. Dans le cadre de l'article 188 et 190 des R.G. et 80 des R.S. du District du Var, les décisions du Comité de Direction peuvent être frappées d'appel par toute personne directement intéressée dans le délai de sept jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 22 du mois).

Le jour de la notification est le jour de la publication de la décision sur le site internet officiel de l'instance ou sur Footclubs ;

L'appel est adressé à la commission d'Appel de la Ligue Méditerranée de Football par courrier électronique envoyé d'une adresse officielle du club. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi.

Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.

2. La commission compétente transmet, par tous moyens, une copie de cet appel aux parties intéressées.

3. Tout appel entraîne la constitution de frais de dossier d'un montant fixé par l'instance dont dépend la commission d'appel, et qui est débité du compte du club appelant (46 €)

4. La Commission compétente saisie de l'appel statue sur sa recevabilité, puis sur la régularité de la procédure antérieure, puis sur le fond.



Le port du masque est obligatoire dans les locaux du district

A votre arrivée dans le hall d'entrée merci de présenter un Pass Sanitaire (attestation vaccinal ou test de – 24 heures)





INFORMATIONS

>> Retour sur le Comité de Direction de la Ligue en visio du 18.01.2022 : Confirmation des élections le 28 février 2022.

- > Projet d'évolution du Permis de Conduire une équipe de jeunes
- > Début de la 2^{ème} phase des U14 le 20 février 2022.
- > Un séminaire U14/U20 aura lieu le 29 janvier 2021
- > Festival U13 à Lorgues le samedi 14 mai mais possibilité que ce festival se fasse sur deux jours (16 équipes garçons et 12 équipes filles).

>> Achat d'un véhicule utilitaire d'occasion de type VW pour un montant total de 17 490 euros qui facilitera les déplacements des conseillers techniques lors des actions sur le terrain.

Cette acquisition à un coût total de 17 490 euros qui sera financé par les fonds propres du District.

Une demande de subvention auprès de la LFA sera faite pour un montant de 6996 euros soit 40% du coût TTC.

L'ensemble des membres présents donnent leur accord.

>> Point sur les travaux et la nécessité d'entretenir à minima le DISTRICT. Création d'un bureau dans le Secrétariat, peinture, éclairage, chauffage, rideaux électriques des fenêtres et plomberie.

>> **Match D4 Poule B du 12.12.21 – CA ROQUEBRUNE / AS ESTEREL**

Le Comité de Direction transmet le dossier à la C.S.R pour suite à donner.

Prochaine réunion Plénière

le mardi 08 février 2022 à 17h00 en présence de M. Eric BORGHINI

Le Président : M. William PONT

Le Secrétaire Général : M. André VITIELLO